

LE SURMENAGE SCOLAIRE

Ce que l'on dit en France

La « Revue des Deux-Mondes » a publié, en décembre et en janvier, une étude très approfondie de M. Paul Hunziker, président de la Fédération des Associations de Parents d'Elèves, sur le surmenage scolaire. L'auteur examine tout d'abord l'état de la question et montre les dangers du surmenage au point de vue physiologique et intellectuel.

...Dans son dernier rapport sur le concours d'admission à l'Ecole Normale Supérieure et l'obtention des bourses de licence ès-lettres, M. Bouglé a signalé que, sur 204 concurrents, le jury a trouvé 30 copies excellentes, 42 détestables ayant mérité des notes allant de 1 1/2 à 4 1/2 et 43 franchement mauvaises avec des notes allant de 5 à 6 1/2. « On est confondu, dit-il, devant le vide, l'incohérence, la sottise et l'incorrection de certains devoirs. On se demande comment certains candidats ont pu réussir à passer leur baccalauréat décemment ; comment ils ont pu conserver cette débilité de pensée, cette absence de logique, cette vulgarité de sentiment et d'expression qu'on trouve dans leurs copies. »

...Des professeurs de l'enseignement supérieur ont fait entendre les mêmes doléances. Le doyen de la Faculté de Droit de Caen me disait à moi-même que, si j'avais le loisir d'examiner avec lui des compositions d'étudiants de première année, je serais « sidéré ». Ces jeunes gens ne savent pas l'orthographe, ils ne savent ni penser ni écrire...

M. Hunziker rappelle le but de l'enseignement secondaire, si bien défini par Mlle Collette aux Etats-Généraux du féminisme.

Le Congrès de Bucarest a conclu que le but de l'enseignement secondaire étant de donner la culture générale, il y avait lieu de reculer jusqu'à l'enseignement supérieur la spécialisation trop marquée des études et, pour ne pas écraser la génération actuelle sous le poids de connaissances qu'elle avait à acquérir, d'éliminer de nos programmes tout ce qui ne concourt pas directement dans chaque matière à la formation générale de l'esprit...

Il pense aussi que ce n'est pas seulement un allègement qu'il faut apporter aux programmes, mais surtout un état d'esprit nouveau capable de susciter chez l'enfant des réactions nouvelles :

Ces qualités, et même le besoin de clarté qui était jusqu'ici la caractéristique de notre esprit national sont en train de disparaître. Dans un article récent de M. Albert Grenier, professeur à la Faculté des Lettres de Strasbourg, et qui, depuis plus de vingt ans fait partie des jurys du baccalauréat, écrit ceci : « Les élèves ne s'étonnent plus de ne pas comprendre. Le plus frappant est l'absence de tout effort intellectuel pour comprendre le sujet et le traiter. L'élève ne cherche pas ce qu'il faut démontrer... ce n'est pas à son intelligence qu'il fait appel, mais à sa mémoire. Jamais ils n'ont réfléchi par eux-mêmes. On trouve dans leurs copies des souvenirs, une idée rarement, un sentiment jamais. »

Il faut réformer l'esprit des examens et l'auteur cite à ce sujet M. Henri Lechatelier :

« La philosophie de chaque science devrait constituer une partie importante de son enseignement pour faire progresser nos connaissances ou simplement pour les appliquer à des buts pratiques, il ne suffit pas de savoir par cœur les résultats acquis, il faut encore posséder la méthode qui a conduit à ces résultats et peut seule permettre de les développer. »

« La joie du travail devrait être développée par l'éducation et pourrait l'être faci-

lement. On y réussirait en se préoccupant moins de la préparation aux examens et plus de la formation intellectuelle des enfants. Ceux-ci ont dès leur plus jeune âge la curiosité en éveil, ils demandent toujours pourquoi et comment. Au lieu d'annihiler cette disposition, il suffirait de la cultiver. L'enseignement des sciences s'y prêterait à merveille. L'enchaînement si passionné des faits qui est l'objet même de la méthode scientifique devrait être mis en évidence, en rejetant au second plan les énumérations fastidieuses de faits isolés, dont on surcharge aujourd'hui la mémoire des écoliers. »

M. Hunziker demande aussi qu'il soit procédé à l'éducation des familles et les Associations de Parents d'Elèves sont là pour modifier petit à petit les préjugés et les mauvaises habitudes. Enfin, et c'est là la conclusion de l'auteur, il faut que la formation des professeurs se fasse sur d'autres bases ; « ce qu'il faut, dit-il, c'est faire entrer la vie à l'école », et c'est pourquoi M. Hunziker demande à la fois des méthodes nouvelles et des hommes nouveaux.

Trop de professeurs et d'auteurs de manuels ne savent pas qu'un enfant n'est pas un homme en réduction, mais que sa façon de concevoir les choses est différente de celle de l'adulte, qu'il faut toujours avec lui partir du concret, parce que la complexité du réel est plus accessible à son esprit que la simplicité de l'abstraction. C'est pourquoi il est proprement absurde de faire apprendre par cœur à des enfants la définition des quatre opérations arithmétiques. Je me suis moqué des obscurités savantes des grammaires en usage, des règles de syntaxes qui constitue de véritables rébus. Il faut aux enfants faire apprendre des choses simples, énoncées clairement et sans complications inutiles.

Pour faire aboutir ces réformes, M. Hunziker, bien qu'il s'en défende, entrevoit une véritable révolution administrative. Il souhaite un proviseur responsable, pouvant lui-même choisir son personnel et organiser les services de telle sorte qu'une véritable unité se crée à l'intérieur de chaque établissement ; mais là on se heurte à tant de difficultés, tant de complications qu'il vaudrait mieux, croyons-nous, ne pas aborder immédiatement cette question qui risquerait d'entraver les autres. Par contre nous croyons, comme M. Hunziker, qu'il serait bon d'élargir dès maintenant le Conseil d'administration qui existe déjà dans chaque lycée en y adjoignant des non universitaires.

Quels précieux avis ne pourraient-ils donner sur les besoins de la société ! L'Etat lui-même, d'ailleurs, a récemment compris cette nécessité d'associer à son action les grands organismes civils. Actuellement, le port de Bordeaux, celui du Havre sont des organismes librement administrés par des Conseils où siègent, à côté de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées, des représentants des industries et du commerce locaux.

Ajoutons que dans son intéressant travail, M. Hunziker cite les rapports les plus importants qui ont été faits sur la question. Cette bibliographie sera des plus utiles à tous ceux qui veulent être au courant de ce qui a été dit sur le surmenage scolaire. On n'étudiera jamais d'assez près les propositions apportées pour améliorer une situation qui peut avoir des répercussions considérables sur la vie intellectuelle et physique des jeunes générations.

Mais après avoir étudié, il faut réaliser. Quand aboutira-t-on ?

C. B.

1930-15-03

n° 928.